

DIRECTION GENERALE DES DOUANES



NOTE D'INFORMATION N° 238 - SEP MBPE/DGD/du 06 DEC. 2017

Messieurs :

- le Directeur des Moyens Généraux
- le Directeur des Systèmes d'Information
- le Directeur Régional d'Aboisso
- le Chef d'Unité de Coordination des Activités du Dispositif de Contrôle non Intrusif

**Objet** : Démarrage de la phase pilote du scanner de Noé.

Dans le cadre du renforcement de son dispositif de contrôle des marchandises aux bureaux frontières, le gouvernement ivoirien a bien voulu doter l'administration des Douanes d'un scanner fixe relocalisable de type MB 1215 HS. Ce scanner a été déployé dans les services du Bureau des Douanes de Noé.

Pour une bonne appropriation de l'outil et des procédures de dédouanement, j'ai l'honneur d'informer l'ensemble du service et des usagers que la phase pilote de la mise en exploitation du scanner de Noé aura lieu du **05 au 24 décembre 2017**.

Cette phase comprend :

- les opérations de scannage à blanc ;
- la sensibilisation des acteurs de la plateforme douanière de Noé ;
- l'évaluation de la phase pilote.

**A- Opérations de scannage à blanc**

Les opérations de scannage se dérouleront à blanc afin de permettre des tests complets de la procédure à savoir :

- la sélection manuelle des véhicules à scanner par le Chef de Bureau ;
- le transfert sous escorte du camion du bureau au site scanner ;
- le contrôle au niveau du gabarit ;
- le prépositionnement du camion ;

- la remise des documents du véhicule aux agents en vue de leur numérisation ;
- le transfert du camion dans le tunnel de scannage sous le hangar ;
- le lancement des opérations de scannage ;
- l'analyse des images et validation du résultat ;
- l'orientation du camion en fonction du résultat.

## **B- Sensibilisation des acteurs de la plateforme douanière de Noé.**

L'opération de sensibilisation comporte deux (02) axes :

- 1<sup>er</sup> axe : Rencontre d'échanges avec les personnes suivantes :
  - Les autorités administratives et coutumières de Noé (le Sous-préfet, le Maire, les autorités coutumières...)
  - Les opérateurs économiques de la plateforme de Noé (importateurs, organisations syndicales, Commissionnaires en Douane Agréés ;
  - Tous les usagers du bureau (voyageurs...)
- 2<sup>ème</sup> axe : la distribution de gadgets, prospectus et flyers...

## **C- Evaluation de la phase pilote**

La phase pilote va être sanctionnée par une évaluation qui sera faite par l'Unité de Coordination, la Direction Régionale d'Aboisso, la Direction des Systèmes d'Information et la société Nuctech, fournisseur du scanner.

Les conclusions de cette évaluation seront prises en compte au cours de l'exploitation du scanner en mode réel.

J'invite à cet effet, tous les responsables ci-dessus désignés à prendre toutes les dispositions utiles pour le bon déroulement de la phase pilote.

P/ le Directeur Général des Douanes

P/I. le Directeur Général Adjoint



**Col. OUATTARA Issa**